

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 482 18 mai 1948

n° 482 18

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 mai 1948

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro

31 mai 1948

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

licencié de son emploi pour excédent ' d'effectif » Djama Alhmed, surnuméraire de la auxiliaire, 3° échelon, au service de la sureté pour compter du 15 mai 1948, L'intéressé aura droit à une indemnité de licenciement égale à un mois de solde.